Cadiot et la petite bonnette de M. de Mun, en qui a valu un rappel à l'ordre à M. Jaurès.

L'interpellation Georges Berry étant close par l'ordre du jour pur et simple, on a entendu celle de M. Delcassé.

L'ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies dans le cabinet Dupuy a parlé de tout dans son discours, de l'Alliance russe, du droit, des réformes fiscales, du conflit gréco-turc de tout, sauf du Panama.

Ce qu'il a voulu en somme c'est tracer le programme de la politique de concentration qu'impose au futur ministère.

A ce programme M. Méline a opposé celui du cabinet actuel, mais tandis que l'ancien sous-secrétaire se montrait inférieur à lui-même et ne déployait pas toutes ses qualités d'orateur qui sont indiscutables, le président du conseil faisait preuve d'une énergie, d'une roublardérie d'autant plus nécessaire que le terrain sur lequel voulait l'attirer son contradicteur était plus dangereux. M. Méline a pris comme on dit le taureau par les cornes et cette tactique lui a pleinement réussi.

M. Delcassé s'en eut bien repliquer, il n'a pu parvenir à effacer l'effet produit par le discours du président du Conseil et le scrutin sur la priorité dans lequel on s'est compté en réalité, a donné au ministère une majorité de 30 voix, toute la droite ayant encore une fois voté pour lui comme un seul homme et la majorité que le centre et la droite ont salués d'une triple salve d'applaudissements. » est élevée à 55 voix sur l'ordre du jour de confiance. La bataille est à recommencer à la première occasion. Mais Dieu sait quand elle se présentera.

LA GUERRE TURCO-GRECQUE

L'agitation à Athènes

Londres, 29 mai. — On mande de Constantinople au *Daily News* :

« Des dépêches chiffrées reçues d'Athènes par les ambassadeurs annoncent que la famille royale est barricadée au palais. Le yacht royal est sous pression. On dit que les membres du cabinet Rallé ne prêtent aucun appui au roi Georges. »

La réponse de la Porte

Constantinople, où Sofia, 23 mai, 6 h. 35 s. — Voici le résumé de la note turque, remise aux ambassadeurs :

La Porte est prête à entrer en communication avec les ambassadeurs pour négocier la paix à Constantinople, mais elle s'étonne de ce que les commandants de l'armée grecque se soient jusqu'à présent, refusés à signer l'armistice et elle prie les ambassadeurs d'agir à Athènes pour que cette signature soit donnée.

Il n'est pas question d'autre chose dans la note ; on considère que la Porte veut gagner du temps : en effet, le pacte d'armistice, que les Grecs n'ont pas signé, contient les préliminaires de paix, tranche d'avance en faveur de la Turquie les questions en suspens. Il se pourrait donc que la Porte cherchât, en soulevant cette question, un moyen d'échapper à l'obligation de traiter avec l'Europe.

On prête aux ambassadeurs l'intention de faire prolonger le terme de l'armistice jusqu'à la conclusion de la paix.

LA BELGIQUE

Incendie du « Vooruit »

Gand, 29 mai. — Le feu s'est déclaré cet après-midi, vers deux heures, dans les vastes magasins du *Vooruit*, qui avaient coûté des sommes énormes. L'incendie a pris à un rideau de l'atelier de guipure, par l'étincelle d'un fer à repasser, dit-on. A trois heures, le feu était circonscrit. Non seulement les bâtiments assurés pour 250.000 francs ont été détruits, mais aussi les marchandises qu'ils contenaient.

Dernière Heure

Ouvriers méritants

Paris, 27 mai. — Ce soir a eu lieu à l'Hôtel des Chambres syndicales, sous la présidence de M. Boucher, ministre du commerce, la distribution solennelle des récompenses décernées aux ouvriers et employés méritants par l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie.

Parmi les personnes récompensées il convient de citer : MM. Marée, (Nord), 41 ans de services, de la Chambre syndicale des fabricants d'appareils de chauffage ; Poulain, (Nord), 40 ans de services, de la Chambre syndicale des dessinateurs industriels ; Demoulin, (Nord), 40 ans de services, de la Chambre syndicale des fabricants d'appareils de chauffage ; M. Cassette, (Rambaut), 37 ans de services, de la Chambre syndicale des tissus et nouveautés de France.

Le prix spécial du président de la République a été accordé à Mme Delepouve (Tourcoing), 61 ans de services, de la Chambre syndicale des tissus et nouveautés.

Épouvantable catastrophe à Pise

Rome, 29 mai. — Une épouvantable catastrophe vient de se produire à Pise, ville célèbre par sa tour penchée. Une foule énorme de fidèles se pressait dans la cathédrale; tous vénéraient l'image de la Madone, lorsque le feu prend dans la basilique.

Une panique effroyable s'en suivit. On compte un grand nombre de morts et de blessés.

L'incendie a pu être maîtrisé à temps pour permettre aux fidèles de sortir de la cathédrale.

L'attentat contre le roi d'Italie

Condamnation du coupable

Rome, 29 mai. — La Cour d'Assises a condamné Acciarito, l'auteur de la tentative d'assassinat contre le roi Humbert aux galères à perpétuité et aux peines accessoires.

Acciarito, qui a conservé jusqu'à la fin son attitude cynique, crie : « Aujourd'hui à moi ! demain au gouvernement bourgeois! Vive la révolution ! Vive l'anarchie ! »

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Voici maintenant le sort réservé les votes de nos députés sur la priorité de l'ordre du jour de M. Méline, hostile au ministère :

Nord. — Ont voté pour : MM. Delfontaine, Dupont, Cornil.

Ont voté contre : MM. Cordier, Coget, Dansette, Bon Bonnet, Lemire, Le Gavrian, Legay, Delsaux, de Kerhardrenel, Nicolas, Gallaire.

Se sont abstenus : MM. Carpentier-Risbourg, Eliez-Evrard, Guillemin, Lepez, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

Absent par congé : M. Hayez.

PAS-DE-CALAIS. — Ont voté *pour* : MM. Basly, Lamendin.

Absent par congé : M. Dussausoy.

Tous les autres ont voté *contre*.

Récompenses honorifiques

Aux termes d'un rapport présenté par le ministre de l'Intérieur, des médailles d'honneur et des mentions honorables ont été décernés aux personnes ci-après désignées qui ont accompli des actes de courage et de dévouement pendant le mois d'avril,

NORD

Médaille d'argent 2e classe. — M. Bécue, sergent à la compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix, 12 avril 1896, déjà titulaire d'une mention honorable, s'est distingué de nouveau en combattant un violent incendie.

Mention honorable : M. Legrand François, maréchal-ferrant à Mouchin, 2 février 97, a arrêté un malfaiteur dangereux ; Lavallée Charles, préposé de l'octroi de Dunkerque, 19 mars 97 ; Jacobs Charles, préposé de l'octroi de Dunkerque, 18 février 1897, ont maîtrisé des chevaux emportés.

Lescaut Jean-Baptiste, batelier à Maulde, 4 février 1897, sauvetage de deux enfants sur le point de se noyer ; Hocq, Jean-Baptiste, brigadier des gardes-champêtres de Seclin, 22 mars 1897, a abattu un chien atteint d'hydrophobie.

PAS-DE-CALAIS

Médailles d'argent de 2e classe. — Denis Ildephonse, chef poiron ; Ducollet Jules, ouvrier mineur à la Compagnie des Mines de Lièvin, 14 novembre 1896, ont fait preuve du plus courageux dévouement en portant secours à un mineur enseveli dans un éboulement. MM. Denin et Ducollet s'étaient déjà signalé dans d'autres circonstances.

Nominations officielles

Armée. — Ont été nommés :

Lieutenant-colonel : M. Carré, chef de bataillon au 73e régiment d'infanterie, en remplacement de M. Cristiani de Ravaran, ancien commandant du 16e chasseurs, mis à la retraite, affecté au 25e régiment.

Chefs de bataillon : MM. Vidal, capitaine-adjudant-major au 146e régiment, affecté au 73e régiment ; Escudier, capitaine au 8e régiment, affecté au 127e régiment.

Capitaines : MM. Bassac, lieutenant au 8e régiment, reste au corps ; Pollachi, lieutenant au 84e régiment, affecté au 130e régiment ; Coste, lieutenant au 85e régiment, affecté au 33e régiment ; Penet, lieutenant au 127e régiment, affecté au 82e régiment ; Grimand, lieutenant au régiment de sapeurs-pompiers de Paris, affecté au 146e régiment ; Humbert, lieutenant hors cadre, affecté au 73e régiment ; Méthol, lieutenant au régiment des sapeurs-pompiers de Paris, affecté au 145e régiment ; Vionnet, lieutenant au 5e régiment, affecté au 146e régiment.

Artillerie. — Capitaine : M. Durant, lieutenant au 15e régiment, reste au corps.

Trois des équipages militaires. — M Paul Stefani, chef d'escadron, commandant le 1er escadron du train des équipages militaires, est nommé lieutenant-colonel.

Mutations. — M. Troadec, capitaine au 5e bataillon d'infanterie légère, passe au 73e régiment ; M. Lanerviro, capitaine au 16e régiment de chasseurs à cheval, est nommé trésorier de ce corps ; M. Maymer, capitaine au 46e régiment d'artillerie, est nommé membre de la commission d'expérience de Calais.

Pétitions à la Chambre

La Fédération républicaine socialiste de Roubaix vient d'adresser à la Chambre une pétition formulant un ensemble de vœux concernant le régime douanier et la protection du travail national. Cette pétition a été renvoyée à la Commission du travail.

Signalons également le dépôt, par MM. Sirot-Mallet et Weill-Mallez de pétitions de combattants de 1870-71 de l'arrondissement de Valenciennes qui sollicitent une récompense en raison des services qu'ils ont rendus à la patrie pendant la *guerre franco-allemande*.

La Magistrature et le Clergé

Notre excellent confrère, l'*Impartial du Nord* de Valenciennes, dont nous avons annoncé hier la condamnation par le tribunal de Valenciennes à 500 fr. d'amende et 500 fr. de dommages-intérêts à chacun des vicaires de Bourbourg, apprécie le jugement en ces termes :

De plus, les juges de Valenciennes, qui, décidément, veulent nous faire sentir combien ils s'intéressent à l'*Impartial*, ont décidé qu'un extrait du jugement, en contenant littéralement les motifs et le dispositif, sera inséré une fois en tête de l'*Impartial* ; faute de faire cette insertion dans un des trois numéros qui paraîtront, les délais d'appel expirés et la signification du jugement faite, l'*Impartial* est encore condamné, dès à présent, à payer aux plaignants la somme de 300 fr. à titre de supplément de dommages-intérêts.

On le voit, c'est coquet, et les juges de Valenciennes se seraient promis, pour des raisons personnelles ou pour être agréables à nos adversaires, de ne montrer tout particulièrement sévères à notre égard, qu'ils n'auraient pas trouvé à accumuler sur notre tête une plus complète collection de peines variées ; nous nous trompons : il y a encore la prison. Serait-ce un oubli ?

En tous cas, nous avons droit, comme tout justiciable, à l'impartialité des juges, et nous irons chercher ces juges impartiaux à Douai.

La dénaturation de l'alcool

M. Hector Simon de Landas nous prie d'insérer l'article suivant :

Nous sommes très étonnés d'apprendre par le *Progrès du Nord* du 24 courant que certaines députés, dont un du Nord et deux du Pas-de-Calais, en déposant sur le bureau de la Chambre, un projet de loi spécial sur la dénaturation des alcools, se sont constitués d'un artiste sans cœur :

« La taxe de dénaturation sur l'alcool est réduite à trois francs, décimes compris, pour les alcools employés à des usages industriels, sinon que pour ceux destinés à servir à l'éclairage, au chauffage, ou comme force motrice, au point, c'est tout. »

Pourquoi donc a-t-il gardé cette taxe, quand M. Cochery, ministre des finances, le 20 janvier dernier, dans son cabinet, où il recevait la délégation des agriculteurs du Nord, dont j'avais l'honneur de faire partie, acceptait un simple droit de statistique de 1 franc par hectolitre ?

Voici l'extrait textuel du rapport de notre sympathique collègue, M. Stoclet, ingénieur des ponts et chaussées, membre du Sénat :

« M. le ministre, qui connaissait parfaitement la question, a écouté avec bienveillance les observations que la délégation de la betterave, faisait valoir qui si un abaissement à 1 franc du droit de statistique causait une diminution au budget, celle-ci serait combler par l'augmentation de la consommation : *il a promis de ne pas s'opposer à cette réduction*. Il a recommandé également le bon fondé des observations concernant les formalités et *complications* et si vexatoires, sur l'alcool dénaturé, et de la demande de la *dénaturation à l'usine*. Enfin, *il a promis*, en termes faisant espérer la réussite, du faire réviser le règlement sur la dénaturation. »

On s'étonne de voir des députés offrir au ministre des finances, plus qu'il ne demande (plus royaliste que le roi !) de renoncer à ce droit et à faire cadeau de un franc, l'alcool coûtera plus cher que le pétrole et que ce dernier, pour profiter à l'alcool, multiplierait pour son meilleur marché, et tout ce que l'on aura fait, dans le but d'être utile à l'agriculture aura produit l'effet d'un cautère sur une jambe de bois.

Nous espérons que d'autres députés mieux inspirés déposeront à la Chambre un contre-projet ainsi conçu :

Art. 1er. — Le droit de dénaturation et de consommation sur l'alcool est supprimé et remplacé par un droit de statistique de 50 francs par hectolitre à 100 degrés.

Art. 2. — La dénaturation sera faite à l'usine de production par les employés de la régie, qui y seront spécialement affectés et seront mis à demeure, provenant des produits *directs* du sol français, de préférence avec les alcool de mauvaise goût. Ils devront aussi demandés et pris les procédés pour rendre complètement toute trace de l'alcool ; voilà le meilleur dénaturant.

C'est l'agriculture qu'il faut protéger avant tout, car elle est encore sérieusement menacée dans un autre de ses produits, vous y reviendrons bientôt, avec preuves à l'appui.

Hector SIMON,
à Landas (Nord).

L'alcool

La sous-commission de la commission extraparlementaire du droit de douane a admis, dans sa séance d'hier une proposition de MM. Daillet et Sonl, délégués des courtiers de Lille ayant trait à la possibilité d'obtenir des alcools purs par des fermentations rationnelles.

Excursion à Londres

La Compagnie du Chemin de Fer du Nord, informe le public qu'à l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, il sera organisé le Samedi 5 juin et le dimanche 6 juin 1897, une excursion à Londres à prix réduits, au départ de Valenciennes, Douai, Tourcoing, Lille, Roubaix, Croix, Wasquehal, Armentière, Hazebrouck et St-Omer.

Aller : 5 juin — Retour facultatif jusqu'au 11 juin
Aller : 6 juin — id. id. id. 12 id.

Le voyage, Aller et Retour, devra s'effectuer dans les trains indiqués ci-après :

Prix des billets aller et retour pour Londres droits de port compris

Aller : le 5 et le 6 juin :

Valenciennes, départ 9 heures 04 soir : 2e classe 40 francs 50 ; 3e classe, 28 francs 10 — Douai, 9 h. 23 : 2e cl. 38 fr. 75 ; 3e cl. 26 fr. 95 — Tourcoing, 9 h. 39 : 2e cl. 37 fr. 45 ; 3e cl. 26 fr. 10 — Roubaix 9 h. 47 : 2e cl. 37 fr. 25 ; 3e. cl. 25 fr. 95 — Croix, Wasquehal : 9 h. 52 ; 2e cl. 37 fr. 10 ; 3e. cl. 25 fr. 85 — *Lille*, 11 h. 15 : 2e cl. 37 fr. ; 3e cl. 25 fr. 50 — Armentières, 11 heures 40 : 2e cl. 35 fr. 50 ; 3e cl. 24 fr. 85 — Hazebrouck, minuit 28 : 2e cl., 33 fr. 55 ; 3e cl., 23 fr. 35 — St-Omer, minuit 46 : 2e cl. 31 fr. 95 ; 3e cl., 22 fr. 50 — Calais-Maritime ; arrivée : 1 h. 24 ; départ : 1 h. — Arrivée à Londres : 5 h. 45 matin.

Retour : le 6 au 11 juin — du 7 au 11 juin.

Londres : départ, 8 h. 13 soir — Calais-Maritime : arrivée Minuit 10 ; départ 1 h. 25 matin — Saint-Omer, arrivée : 2 h. 06 — Hazebrouck, 2 h. 25 — Armentières 5 h. 37 — Lille, 3 h. 08 — Croix-Wasquehal, 3 h. 35 — Roubaix, 4 h. 02 — Tourcoing, 4 h. 08 — Douai, 6 h. 24 — Valenciennes, 6 h. 46.

Les prix indiqués ci-dessus ne comprennent pas le droit de quittance de 25 c.

LE SIÈGE de Lille

C'est demain lundi le commencement des manœuvres de cadres du 1er corps d'armée qui ont pour but le siège du secteur-sud de Lille et auxquelles participeront quatorze généraux, soixante-dix autres officiers, cent soixante-deux hommes de troupes avec 230 chevaux et 16 voitures.

Les officiers participant à ces manœuvres ont reçu les données générales que voici :

« La France est envahie ; notre armée a battu en retraite derrière Paris ; l'Est tout entier est occupé par les troupes victorieuses, et deux armées E. et N. ont entrepris le siège de Paris, qui se poursuit régulièrement à la date du 22 mai. »

« Une armée ennemie qui s'était établie sur la ligne de la Somme, pour couvrir le siège de Paris contre tout mouvement venant du Nord, paraît au général en chef pouvoir être distraite de cette mission, et reçoit l'ordre de marcher sur la place de Lille et d'en faire le siège, tout en respectant la neutralité de la Belgique. Le mouvement doit commencer le 29 mai et être accompli en trois jours. »

« Le général en chef possède tous les renseignements nécessaires sur la situation des différentes places du Nord. Toutes les places autres que Lille ont reçu leur garnison de défense, sauf une disposant que de troupes suffisantes pour tenir en rase campagne. A Lille même, la garnison paraît devoir s'élever à 50,000 hommes elle possède six mois de vivres et 600 bouches à feu, dont 350 de gros calibre. Elle a établi des détachements de troupes à Armentières, Don, Carvin et Orchies. L'organisation défensive sur le front Sud se poursuit avec activité, mais n'est pas encore tout à fait achevée.

« Telle est, d'après les indications recueillies, la situation au moment où le général en chef de l'armée de la Somme reçoit l'ordre de marcher sur Lille et de l'investir.

« Il donne aussitôt à sa division de cavalerie l'ordre de se porter en avant, suivant la direction, Arras, Douai, Lens, Lahassée, Lavastie et Armentières, afin d'envelopper la place de Lille à l'Ouest, dans un secteur compris depuis Douai, jusqu'à Armentières et la frontière belge, d'intercepter les communications et d'empêcher tout ravitaillement. Elle doit en outre recueillir dans le secteur les renseignements les plus précis sur les moyens de défense de la place. Cette division aura à sa disposition un bataillon d'infanterie.

« La brigade de cavalerie du 1er corps d'armée chargée d'une mission analogue à celle de la division gagnera de son côté le Sud et le Sud-Est de la place de Lille, entre Douai, Marchiennes et la frontière belge ; en suivant l'itinéraire Cambrai, Marchiennes, Orchies, la brigade de cavalerie du 2e corps est chargée de couvrir le flanc Ouest de l'armée en se portant successivement sur Douai et Marchiennes. »

« De son côté, l'armée se portera en trois marches à la hauteur de Douai sur la ligne de la Scarpe. »

Lundi matin, 31 mai, alors que commencera la manœuvre, la situation sera donc la suivante :

« L'armée de la Somme, composée de deux corps d'armée, s'est avancée toute entière contre Lille ; la cavalerie a coupé les communications de la place du côté de la Belgique ; les avant-gardes du 1er corps occupent Bouvignies, Flines et Hachies ; les têtes des gros des colonnes occupent la ligne de la Scarpe de Marchiennes à Douai, son quartier général est à Douai : le 2e corps s'est arrêté sur la ligne de Wimy-Vitry, à l'exception d'une brigade mixte, formée d'éléments pris dans le ce corps d'armée et composée de trois batteries, une section de munitions d'infanterie, une section de munitions d'artillerie, qui est allée cantonner à Aniche, où elle reste à la disposition du général commandant le 1er corps. La quartier général de l'armée est à Bapaume

« Les opérations du siège commencent alors du côté du front Sud, dont l'organisation défensive n'est pas complète. Elles se poursuivront jusqu'au 5 juin. »

Les officiers logeront : les 31 mai et 1er juin à Douai ; les 2 et 3 juin à Mons-en-Pévèle ; le 4 juin à Pont-à-Marcq et rentreront à Lille le 5 juin.

Le grand match d'aujourd'hui au Vélodrome Roubaisien

C'est aujourd'hui dimanche que se courra au Vélodrome de Roubaix, qui décidément ne veut vraiment plus donner que de grandes réunions, le match international Huret-Champion, sur la distance de cent kilomètres.

Le grand renom des deux matcheurs n'est pas la seule cause de l'importance considérable qui s'attache à cette rencontre.

On sait que Huret est toujours le beau coureur de fond qui conquit en septembre dernier, sur la piste de Roubaix, le titre si envié de recordman du monde de 100 kilomètres, et que Champion, que l'on a connu l'année dernière, dans une forme ordinaire, est devenu depuis cet hiver, l'une de nos plus grandes étoiles cycliستes qui ne veut pas pâlir.

Les qualités de l'un et la renommée récente de l'autre auraient suffi à elles seules à assurer le succès de ce duel vélocipédique, mais un autre intérêt vient encore s'ajouter à cette rencontre qui sera fameuse.

Huret s'est laissé ravir, pas plus tard qu'il y a quinze jours, au Cristal-Palace à Londres, par Walter son record de 100 kilomètres qui, de 2 heures 10 est descendu à 2 h. 09 m. 13 s.

L'ancien ouvrier boulanger du département de l'Aisne veut rentrer en possession de son record, et malgré une piste que celle de Roubaix, qui lui est connue, ne lui semble meilleure pour atteindre son but. D'autre part, Champion qui ne veut pas perdre de sa réputation et a tout fait pour avoir aujourd'hui la première place, jalouse ce record.

Si l'on considère que les deux matcheurs seront entraînés par de nombreuses — et des meilleures — équipes quadruplettes de Paris, on peut prévoir déjà à quelle allure prodigieusement effrenée les deux plus forts coureurs du monde sur le fond et le demi-fond vont marcher cet après-midi.

Ajoutez à cela l'importance qui attachent à cette lutte les deux maisons qui font courir Huret et Champion, et qui feront tout pour que ce soit leur étoile qui l'emporte, le prix important — deux mille cinq cents francs — qui sera attribué au vainqueur, et encore les paris énormes qui s'engagent depuis peu sur la tête de celui-ci ou sur celle de celui-là et l'on comprendra combien ce match est arrivé à passionner non seulement les sportmen, mais encore le public tout entier.

Un match n'est pas suffisant pour constituer à lui seul un programme, quelque sensationnel qu'il soit.

C'est pourquoi l'administration du Vélodrome de Roubaix l'a encadre de deux courses scratch et handicap, réservées aux amateurs, pour lesquelles les meilleures pédales de l'amateurisme ont envoyé leurs engagements.

Le soleil, qui ne boude jamais au vélodrome de Roubaix, le favorisera-t-il encore aujourd'hui ? Il y a lieu de l'espérer. Pour peu qu'il nous gratifie de quelques-uns de ses rayons, on verra la foule qui se portera après-midi du côté du Vélodrome et qui envahira toutes les places depuis les plus élevées jusqu'aux plus minimes car aujourd'hui la classe moyenne, tout comme la classe bourgeoise et la classe riche, s'intéresse à toutes les manifestations du sport vélocipédique dont la vogue, principalement dans notre contrée, augmente de jour en jour.

Demarosli.

Chronique Locale

ROUBAIX

Réunion de la Ligue d'Union republicaine

Hier soir a eu lieu à l'ancien café Renard, rue du Moulin, la réunion de l'Union républicaine sous la présidence de M. Largilliere assisté de M. Chatteleyn.

M. Chatteleyn fait l'historique des dernières élections municipales. Faut-il continuer la même politique ? Si oui il n'y a qu'à renommer le bureau sortant, sinon il faut en choisir un autre.

M. Chatteleyn dit qu'il faut combattre non seulement les collectivistes mais aussi les radicaux. Faisons le union, ajoute-t-il le mot d'ordre, il faut le suivre en faisant alliance avec ceux qui autrefois adversaires de la République se sont franchement ralliés à elle.

La réunion a procédé à l'élection du bureau ainsi composé :

MM. Henri Boute, Henri Briet, Eugène Caille, François Caretto, Victor Catteau, Félix Chatelain, Emile Dervaux, Jules Delefortrie, Félix Deleschuse, Léon Deprès, Henri Deschamps, Paul Despelaere, Joseph Dervaux père, Aug. Dubois-Dupuis, Armand Demarcq, Jules Fontaine, Victor Largilliere, Henri Lesur, Gaston Monvoisin, Jules Noyelle, Paul Regnier Branquart, Edouard Roussel, Achille Rousseau, Désiré Segard, Théodore Vienne, Emile Vitoux.

Banquet offert à J.-J. Weerts

Banquet offert à J.-J. Weerts par ses amis et ses admirateurs à l'occasion de sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Roubaix, le 29 mai 1897.

Tel était le sous-titre du magnifique menu que chaque convive avait devant lui ; menu où on lisait de M. S. Broux et offert gracieusement par M. Danel.

Plus de cent vingt personnes s'étaient données rendez-vous hier soir à l'hôtel Ferraille, pour fêter la rosette rouge que le gouvernement a donnée à notre condisciple J. J. Weerts. Récompense légitime d'un talent reconnu de tous.

Le grand salon de l'Hôtel était presque trop petit pour contenir tous les amis de l'artiste.

La table du banquet présentait le plus joli coup d'œil.

Après que chacun a félicité J. J. Weerts, on prend place.

J. J. Weerts préside, ayant à sa gauche M. J. Kossul, président de l'Union artistique ; M. Deswarte, trésorier payeur général ; G. Verlais, administrateur de l'Ecole industrielle.

A droite, M. Devillers, président de la Société Artistique. MM. Léon Motte, Bouzin, Muller conseiller du commerce.

En face, MM. Masure-Six, adjoint au maire de Tourcoing ; Catteau, président de la Grande-Harmonie.

Parmi les cent dix à cent vingt personnes qui assistent au repas, nous remarquons :

MM. Amédé Prouvost, Olié, Coppée, Watteau, Jacquet, Barbotin, E. Dupire, Roussel, Auguste Dupire, Thibaut, Pierre Destombes, Minsart, A. et F. Dubois-Mayer, Rebaux, Collez, Paul Destombes, Leger, Havet, Paul Fauvean, Desplanques, Meurisse, etc., etc. Que ceux qui ne sont pas cités nous pardonnent.

Avant que les convives attaquent le potage, M. Devillers demande la parole et donne lecture de la dépêche ci-dessous envoyée par M. Drom, député du Nord.

« Regrette vivement. Engagement antérieur m'empêche d'assister au banquet. Formule mes cordiales félicitations au grand artiste. Vive Weerts. Drom. »

Cette finale est accueillie par des cris de : Vive Weerts et aussitôt on s'assied.

Le repas commence, animé, joyeux, plein d'entrain et de cordialité.

Le menu menu suivant est servi avec une régularité, un ordre qui lout le plus grand honneur au service.

Potage Crécy
Saumon sauce Joinville
Poulet sauté Chasseur
Betteraves Jardinière
Galantine de Volaille
Salade
Croix de la Légion d'Honneur
Glaces
Fruits assortis
Desserts variés

A 9 heures 1/2, au moment où le dessert est servi, les accents de la *Marseillaise* éclatent vibrants dans la cour de l'Hôtel.

Délicate idée plus chère à Grande Harmonie qui vient donner une sérénade à notre illustre ami. Tous les convives se lèvent et l'hymne national est écouté debout, puis longuement applaudi.

M. Weerts va remercier les musiciens qui lui chantent un vivat, puis revient dans la salle du banquet.

Le moine est-il assis, que M. Devillars prononce un discours des plus émouvants dans lequel il relate la vie du maître, ses succès et le félicite de sa distinction en terminant en levant son verre à la santé de M. Weerts.

Tout le monde applaudit et un vivat éclate, vibrant, enthousiaste.

Le secrétaire, M. Bouzin, secrétaire de la Société artistique, prenant la parole au nom des artistes, parle longuement des débuts de J.-J. Weerts, de son travail et surtout de son indéfinissable amitié.

C'est à l'amitié des artistes qu'il lève son verre au milieu des applaudissements.

M. Kossul, président de l'Union artistique, parle le troisième. Son discours est simple, court, mais combien sentimental. Il célèbre l'art et l'amitié et termine au milieu des applaudissements de tous.

La parole est donnée à M. de Swarte.

Fort spirituellement l'orateur souhaite que pareille fête réunisse bientôt la même assistance et ce pour fêter la croix de la légion d'honneur qui irait si bien au mérite et au talent de M. Kossul.

Tout le monde applaudit.

Avec beaucoup d'autorité M. de Swarte fait l'éloge de l'art et termine en buvant à son ami, M. Weerts.

Très ému, M. Weerts répond aux aimables paroles qui lui sont dites. Il remercie ceux qui l'ont aidé dans son talent naissant, rappelle ses efforts, ses luttes et termine en assurant ses amis que cette soirée est une des plus belles, des plus pures de sa vie.

Les verres se choquent, un rivet retentit, la partie officielle de banquet est terminée, ce sont les amicales causeries qui commencent.

Elles se poursuivront assez avant dans la soirée.

Un pendu

Hier après-midi, vers quatre heures, un nommé Jean Schittecatte, âgé de 20 ans, apprêteur, a été trouvé pendu dans la chambre qu'il habite chez sa tante, 18, rue Bernard. C'est sa petite cousine qui, en allant chercher quelque chose dans sa chambre, a aperçu le cadavre et donné l'alarme.

M. Squivée, commissaire de police a été aussitôt prévenu. On ne sait ce qui a poussé Schittecatte à mettre fin à ses jours. Il était sans travail depuis 6 semaines, mais malgré cela ne semblait pas avoir des soucis. C'est en rentrant de Lille qu'il avait été chercher de l'ouvrage, qu'il s'est suicidé.

Une arrestation pour vol

Hier, la nommée Céline Burggraeve, âgée de 28 ans, demeurant rue de la Fare, au café Terminus, a été arrêtée pour vol d'un bracelet en argent, au préjudice de M. Félicien Robert, demeurant à la même adresse, et auquel ce bracelet avait été confié par la dénoncée. Celle-ci a été écrouée au dépôt après interrogatoire.

Vol d'un porte-monnaie

Le nommé Félix Charebouult, âgé de 42 ans, demeurant rue de l'Hospice, 8, a été arrêté, vendredi après-midi. Cet individu est inculpé du vol d'un porte-monnaie contenant 60 francs, appartenant à un sieur Pierre Deroissart, demeurant à la même adresse.

Chute dans un escalier

Vendredi soir, un sieur Henri Schietecatte, âgé de 34 ans, domestique, demeurant rue Rolin, 33, a fait une chute dans ses escaliers et s'est fracturé la clavicule gauche. M. le docteur De Charbert qui lui a donné des soins l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Commission des hopiaes

Hier après-midi la commission des hospices, a décidé que les secours qui doivent être distribués aux pensionnaires, le samedi 5 juin, en raison des fêtes qui auront lieu le lundi 7.

Fourrière à chiens

Dans la journée de vendredi, quatre chiens ont été mis en fourrière et quatre contraventions ont été faites pour divagation de ces animaux.

Ivresse

Les nommés Pierre Baters, âgé de 27 ans, demeurant rue de la Chaussée, 19 et Marie Thomas, âgée de 56 ans, ont été arrêtés pour ivresse et écroués au dépôt.

Malade dans la rue

Vendredi après-midi, vers deux heures, un sieur Alphonse Hanebryck, âgé de 26 ans, demeurant rue du Cartigny, passait place de la Fosse-aux-Chênes quand, tout à coup, il tomba malade.

Il fut transporté chez M. le docteur Baillenghien qui, après lui avoir donné des soins l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu où il a été transporté en voiture.

Les sociétés qui naissent

Par arrêté préfectoral en date du 22 mai 1897, la société dite « Association amicale des anciens élèves de l'école libre Saint-Louis » établie chez M. Théophile Lepoutre, calorifère, rue Descartes, 71, est autorisée à se constituer légalement.

Union des Patriotes

La Commission de l'Union des Patriotes informe ses anciens adhérents que ceux qui n'auront pas apposé leur signature sur les nouvelles listes de souscription avant le 15 juin 1897, seront considérés comme démissionnaires.

Des listes de souscription sont à leur disposition au siège social Hôtel Meurillon, 20, rue Nain.

Autorisations de bâtir

Ont obtenu l'autorisation de bâtir : MM. J.-Bte Dierkens, rue d'Italie, 76, une maison rue du Fresnay — E. Darvaux, boulevard de Paris, 11, une maison rue de Valmy — E. Fourez, rue de Denain, 28, une maison rue de Maubeuge — Cuvelier, boulevard Gambetta, 40, un mur de clôture rue de l'Amiral-Courbet — H. Desbonchers, rue des Fleurs, 77, une maison boulevard de Fourmies — L. Delannoy, rue du Moulin, 74, une maison rue d'Anzin — A. Vasseur, rue de Tourcoing, une maison rue de Tourcoing et Mme Motte-Degand, rue Saint-Georges, 16, une maison place de la Liberté.

Authenticité

Les vrais *savons au musc animal*, les seuls qui soient garantis purs par le fabricant, portent sur l'étiquette et dans la pâte le nom de leur créateur, *Victor Vaissier*.

Un Axiome

Dis moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es, a dit Brillat-Savarin (dans sa physiologie du goût), paraphrasé un proverbe connu. Conformant la toilette moderne on peut dire : **Montre moi ta chaussure je te dirai qui tu es.** En effet, **il n'y a pas d'élégance réelle sans belle chaussure.** C'est elle qui donne le dernier cachet. — **Donc, si vous voulez être bien chaussé, avec élégance et solidité,** adressez-vous à une Maison de fer ordre. Vous en avez à Roubaix. **Il est inutile de commander vos chaussures à Paris ou à Lille**, ou sur **Mesures. La CORDONNERIE MODÈLE, a toujours ses assortiments** : Dames et Messieurs, au grand complet, des modèles les plus nouveaux, chaussant dans la perfection, dont elle garantit absolument la solidité — **Genre des grands bottiers de Paris** — à des prix accessibles pour toutes les bourses, marqués en chiffres connus. **21, rue de la Gare, à ROUBAIX.** n. o.

Sténographie

Leçons de sténographie. — S'adresser à M. Delerue, professeur, 10, rue Jouffroy, Roubaix. n. o.

TOURCOING

Accidents d'usine

Mlle Catherine Neufcourt, 19 ans, soigneuse chez M. Alfred Vandenbroucke, rue Chapelle, a eu le bras pris dans les engrenages d'une carde.

Les chairs du poignet ont été ratissées et les tendons demaclés.

M. le docteur Benard a été appelé à donner ses soins à la blessée.

L'incapacité de travail sera d'environ un mois.

Vol de deux chiens

Il y a quelques jours, des individus sujets à caution qui habitent le quartier de la Croix-Rouge, Achille Vanrembeke et Delestrez se rendaient à Orchies pour s'y ballader.

Le lendemain, un habitant de cette commune, M. Deletrez constatait la disparition de deux chiens de valeur qu'il possédait.

Les soupçons se portèrent sur les deux rôdeurs, qui, grâce à certaines circonstances, établir les noms.

M. le commissaire de police du 3e arrondissement, mis une plainte, se rendit au domi-